



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE

DES INSTITUTEURS, PROFESSEURS DES ECOLES ET PEGC

Marseille, le 10 septembre 2014

à : Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille

Objet : Recrutement des candidats
inscrits sur la liste complémentaire
au CRPE 2014 rénové

Monsieur le Recteur,

Dans un courrier en date du 10 juillet dernier, nous attirions votre attention sur la perte de cinq postes consécutive à l'élaboration d'une liste complémentaire incomplète pour le concours 2014 rénové.

En effet, la hauteur de cette liste, 22 postes, alors que le nombre de places restées vacantes à la session exceptionnelle se montait à 27 crée bel et bien un déficit de 5 postes au regard des possibilités de recrutement fixées par notre ministère.

Nous avons également interrogé nos Directions Académiques respectives à ce sujet. Celles-ci nous ont renvoyé vers vous, soulignant que cette question relevait des prérogatives qui sont les vôtres.

Nous réitérons donc notre requête.

Nous vous demandons également de procéder dès maintenant au recrutement des 22 candidats inscrits sur la liste complémentaire du CRPE 2014 rénové afin de compenser, en partie, les 27 postes perdus au concours 2014 exceptionnel dans notre académie et « de permettre le remplacement des candidats inscrits sur la liste principale qui ne peuvent pas être nommés », au nombre de 3, comme indiqué dans le décret n°90-680 du 1 août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles modifié par le décret 2013-768 du 23 août 2013.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Ariane SEDES et Thierry CUISSON, co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 04
Magdalena CONCA et Christophe MATHIEU, co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 05
Christophe DORE, secrétaire départemental du SNUipp-FSU 13
Nicolas ODINOT, secrétaire départemental du SNUipp-FSU 84